



3ème journée régionale des PsyEN de la FSU Grand Est

Vendredi 8 avril 2022 de 9 heures 30 à 17 heures

« Psychologues dans l'EN : quelles réalités, quelles pratiques ? »

Programme de la journée :

9 h 30 : accueil des participant.es

9 h 45 : introduction du stage par Yohan Odivart, secrétaire départemental FSU Marne.

10 h : « **accompagner la scolarité d'un jeune porteur de « Troubles du Spectre Autistique** », présenté par Manon Loiseaux, psychologue de l'association Resaliance, « Réseau Educatif et de Sensibilisation à l'Autisme : Levier pour l'Inclusion et l'Accompagnement Novateurs en terme de Communication et d'Expertise ».

Questions et échanges avec les participants.

12 h 15 : pause méridienne

13 h 45 : « **Stress et burn-out chez les psychologues** » par Sophie Berjot, PU, Directrice adjointe du laboratoire C2S (Cognition, Santé, Société), URCA

Questions et échanges avec les participants.

15H30 : Actualités syndicales et perspectives pour la profession.

Modalités d'inscription :

Cette journée est ouverte aux titulaires, contractuel.les et stagiaires, syndiqué.es et non syndiqué.es.

Inscription par mail en mentionnant vos « **nom prénom, spécialité, académie et modalité de participation (présentiel dans la limite des places disponibles ou distanciel)** » à fsu.grand-est@fsu.fr

- Merci d'indiquer éventuellement une question ou une remarque préalable.
- Demande d'absence à faire parvenir à votre supérieur hiérarchique **avant le 8 mars 2022**, délai de rigueur.

MODÈLE DE DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

NOM.....Prénom.....

Grade et fonction

Établissement.....

Au recteur sc/ du DASEN s/c de l'EN de circonscription

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de **solliciter un congé du** au pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera en hybride : présentiel au SNES de Reims 35 et 37 rue Ponsardin et lien zoom.

Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (J.O. du 10 février 1995 et arrêté du 13 janvier 2009 pour la fonction publique et Arrêté du 30 novembre 2009 modifiant l'arrêté du 9 février 1998 pour la fonction publique territoriale).

A.....le.....Signature